
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1 - Organisme qui passe le marché** : Commune de TERVAL
1 Rue Augustin de Hargues – La Tardière
85120 TERVAL
☎ 02.51.69.68.79
- 2 - Mode de passation du marché** : Procédure adaptée (art L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique)
- 3 - Objet du marché** : Programme voirie 2025 à TERVAL
- 4 - Dossier à retirer** : Téléchargeable gratuitement sur le site <https://www.marches-securises.fr>
- 6 - Date limite de remise des offres** : **Le 18 Juillet 2025 à 12h00**
- 7 - Lieu de remise des offres** : Par voie électronique sur le site <https://www.marches-securises.fr>
- 8 - Critères de jugement des offres** : Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation (Valeur technique de l'offre : 40 % – Prix de l'offre : 60 %). Les variantes ne sont pas autorisées.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de mener s'il le juge nécessaire, une négociation avec les 3 candidats ayant remis les offres jugées les meilleures issues du premier classement.
- 9 - Justificatifs à produire** : justificatifs visés aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique
- 10 - Délai de validité des offres** : 90 jours
- 11 - Renseignements** :
D'ordre administratif peuvent être obtenus :
Maître d'ouvrage : Commune de TERVAL
MAIRIE – 1 rue Augustin de Hargues – La Tardière
85120 TERVAL – 02.51.69.68.79 – dgs@terval85.fr
- D'ordre technique peuvent être obtenus** :
Maître d'œuvre : GEODOMIA (cabinet VERRONNEAU Damien)
19 boulevard du Chail
85200 FONTENAY-LE-COMTE – 02.51.69.05.08 – contact@geodomia-expert.fr
- 12 - Date d'envoi à la publication** : Le 01 Juillet 2025
- 13- Instance chargée des procédures de recours** et auprès de laquelle peuvent être obtenus les renseignements concernant l'introduction du recours :
- Tribunal administratif de NANTES 6 allée Ile Gloriette 44000 NANTES